

Le rôle moteur que jouent les technologies de l'information et de la communication (TIC) dans le développement apparaît aujourd'hui d'autant plus clairement que l'accès aux nouvelles technologies, notamment aux téléphones mobiles, a connu une augmentation spectaculaire.

Fin 2012, les abonnements de téléphonie mobile ont dépassé le seuil des six milliards, dont les trois quarts concernent les pays en développement. Cependant, les femmes restent à la traîne. D'après les chiffres du dernier rapport d'Intel, celles-ci sont 21 % moins nombreuses que les hommes à posséder un téléphone mobile.

Le développement doit être l'occasion de lutter contre ces inégalités. Par développement, je me réfère bien entendu à un développement humain durable, qui offre aux personnes la possibilité de faire des choix, d'avoir accès à des soins de santé et à l'éducation, tout en jouissant d'une bonne espérance de vie.

La question des TIC n'est pas neutre, car celles-ci peuvent aggraver les fossés hommes-femmes déjà largement observés dans nombreux pays. Les inégalités d'accès à l'éducation, le manque de femmes enseignantes et l'insécurité au niveau local contribuent considérablement à l'abandon scolaire chez les filles. Faute de mesures de sécurité adéquates, les femmes se retrouvent privées d'accès aux centres communautaires dédiés aux TIC.

La question de l'accès des femmes aux TIC est avant tout un problème de gouvernance. Les politiques publiques et le secteur privé doivent s'attaquer de front aux causes profondes de cette situation, le retard accumulé par les femmes sur le plan des TIC se traduisant par des difficultés d'insertion sur le marché du travail, des inégalités supplémentaires et des emplois de niveau inférieur.

Il existe des solutions dans ce domaine, qui exploitent le potentiel d'Internet et des technologies mobiles pour améliorer les conditions de vie des plus vulnérables. En voici quelques exemples :

- Les consultations médicales à distance ;
- Le développement agricole grâce à un meilleur accès à l'information sur les prix et aux services de vulgarisation ;
- L'enseignement et l'apprentissage par le biais de ressources en ligne ;
- Les services bancaires fournis au moyen de la téléphonie mobile ;
- La participation aux processus décisionnels via un meilleur accès aux informations publiques.

Source : [PNUD](#)